

Bulletin de liaison - Novembre 2009

Ambiance de Béthanie

Sanctifions nos foyers pour la sanctification des prêtres.

Nous, adorateurs, qui œuvrons au Salut du monde et d'abord à celui de l'Eglise, n'oublions pas **l'Eglise souffrante**. Qu'en ce mois de novembre surtout, celui de **l'année jubilaire sacerdotale**, nos prières, indulgences, offrandes de messes, communions, sacrifices, aumônes,...soient quotidiennement, plus particulièrement, pour les âmes des prêtres en purgatoire !

En effet, nous savons que les souffrances des âmes au purgatoire n'ont rien de commun avec les nôtres et qu'elles ne peuvent plus mériter pour elles-mêmes ; cependant, leur soulagement, leur délivrance hâtée par nos actes de charité, procurent toujours plus de gloire à Dieu puisqu'Il les contemple plus tôt, et toujours plus de joie aux élus dans la béatitude.

Mais avons-nous aussi réalisé que les âmes du purgatoire, fortes de leur expérience et en cours de purification connaissent les embûches à nous faire éviter, nos besoins épurés de tout désir humain et les mérites qu'il nous faut gagner ? Leur soulagement les fera plaider notre cause et, embellies par nos prières, elles obtiendront grâce aux yeux de Dieu.

Merveilleuse charité qui unit ensemble Eglise militante, Eglise souffrante et Eglise triomphante dont le Christ est la tête et dont nous sommes les membres, vivant dans le temps ou dans l'éternité. Autrement dit, merveille de **la communion des Saints** qui unit les saints en attente et les saints en jouissance pour et dans la gloire de Dieu !

Aussi, pour concrétiser cette communion de Saints, mettons-nous ce mois-ci **sous le patronage des prêtres martyrs de l'île Madame**, représentant l'Eglise triomphante. Que leur vécu édifiant nous enthousiasme pour délivrer leurs confrères en l'Eglise souffrante et faire de nous ces parents spirituels de prêtres dont l'Eglise militante a tant besoin ! Ainsi voilà combien, en portant les suffrages les uns des autres, nous entrons magnifiquement dans le plan divin de la Rédemption !

Les intentions ecclésiales

- Pour les âmes des prêtres en Purgatoire
- Pour les parents qui ont donné des enfants au service de Dieu et pour cette raison sont très souvent éprouvés par les épreuves. Que par nos prières, leur courage ne défaille pas dans leur don et qu'ils acceptent toujours joyeusement cette participation à la Rédemption.
- Pour un prêtre malade

Pour les pécheurs :

- Pour une femme atteinte d'un cancer et ayant mené une vie de débauche. Prions pour que, par la grâce de Dieu, cette épreuve lui soit l'occasion, ainsi qu'à sa famille, de méditer sur la finalité de son existence pour s'amender et en assurer une heureuse issue.
- Pour un jeune homme sans pratique religieuse, venant de subir une déception sentimentale. Prions pour que, l'occasion se présentant, il porte son regard sur la femme pieuse qui lui permettra de vivre désormais en chrétien et de fonder un foyer solide.
- Pour un jeune homme qui a beaucoup reçu mais a tout abandonné, y compris les principes les plus élémentaires. Prions pour que Dieu le remette promptement sur le droit chemin.

Le mot de monsieur l'abbé

La liturgie du 2 novembre ruisselle de tristesse. Pourtant il ne s'agit pas de la tristesse de ceux « qui n'ont pas d'espérance » nous dit saint Paul dans l'épître de la messe des morts. Les textes liturgiques nous présentent de consolantes vérités, la foi dans la résurrection bienheureuse et la félicité éternelle qui nous attend. L'ensemble de la liturgie des messes de Requiem nous montre Jésus en sa qualité de Bon Pasteur qui ne veut perdre aucune de ses brebis et n'épargne rien pour les conduire toutes vers le salut : « La volonté de Celui qui m'a envoyé est que je ne perde rien de ce qu'Il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour » (Jn 6, 39). Est-il affirmation plus consolante ?

Bien plus qu'une fin inexorable, la mort est pour le chrétien une large porte ouverte sur l'éternité, qui introduit dans la vie éternelle. Le jour des morts nous fait penser non seulement à la mort de ceux qui nous sont chers, mais aussi à la nôtre. La mort étant un châtiment, sa perspective entraîne des sentiments de crainte et de désarroi. Ces sentiments, les saints et Notre-Seigneur Lui-même les ont expérimentés. Mais l'Eglise ne veut pas nous laisser tomber dans le désespoir et nous rappelle que l'âme d'un défunt n'est pas seule devant le Juste Juge. Pendant la vie terrestre le Sauveur met à notre disposition tous les moyens d'obtenir le salut grâce aux biens qu'Il a confiés à l'Eglise. Après la mort Il ne nous abandonne pas. Si l'âme n'est pas encore parfaitement purifiée, au Purgatoire elle est préparée à la vision béatifique. L'Eglise, alors, comme une avocate, prie pour les défunts et célèbre la messe pour que les mérites du sacrifice de Jésus sur la croix hâte l'entrée au Ciel. Puisse la pensée de ce lieu d'expiation attiser notre zèle pour venir au secours des âmes et nous rendre plus courageux pour embrasser les souffrances en réparation de nos fautes.

« O Sacré Cœur de Jésus plein de miséricorde, ayez pitié, en considérant le Cœur douloureux et immaculé de votre très sainte Mère, des âmes auxquelles Vous m'avez uni par des liens spirituels, pour le Salut de la mienne. Oui, miséricorde pour les âmes de ces prêtres qui formèrent et aidèrent mon âme à suivre le chemin du Ciel. Permettez par mes prières qu'elles rejoignent ce Ciel auquel elles aspiraient tant pour moi ! »

Les fruits de Béthanie

« Témoigner c'est déjà remercier »

Une grâce à relater

Pour une intention réitérée plusieurs fois concernant une jeune mère célibataire, éloignée de Dieu.

Celle-ci a accepté de bon cœur de faire baptiser son enfant. Deo gratias ! Continuons de prier pour son cheminement spirituel.

JUIN 2009 – JUIN 2010 :

L'année sacerdotale.

Veillons tout particulièrement à délivrer les âmes des prêtres en Purgatoire ; ainsi à leur tour veilleront-elles sur notre œuvre.

Du 1^{er} au 9 novembre, nous pouvons gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire et donc délivrer jusqu'à 9 âmes (une par jour)

A quelles conditions ?

1° **Visiter un cimetière** en y priant ne serait-ce que mentalement pour les défunts.

2° **Etre en état de grâce** (confession dans les 8 jours avant ou après) **et ne pas conserver d'attache au péché.**

3° **Communier ce jour-là.**

4° **Prier aux intentions du Pape** : par exemple un Credo, un Pater, un Ave.

A lire

« **Les martyrs de la Révolution Française** », de Yvan Gobry, aux éditions Téqui, 5.35 euros.

« **Les Prêtres Déportés sur les Pontons de Rochefort** », de l'abbé Yves Blomme, aux éditions Bordessoules.

« **Le manuscrit du purgatoire** », impressionnant témoignage de l'Église souffrante.

Les correspondants

- 03 Brout-Vernet** : M. Tranchet - 04 70 58 20 42
06 Nice : Mme Abril - 04 93 90 38 15
11-09-66 Montréal : Mme Doutrebente - 04 68 69 09 75
13 Marseille : Mme Sentagne - 04 42 26 93 79
17-33 Saintes : Mme Boyer - 05 46 92 64 96
21 Pouilly : Mme Brière - 03 80 90 71 08
21-25 Dijon : Mme du Potet - 03 80 56 81 18
22 Lanvally : Mme Saigault - 02 99 16 08 80
24-19-87 Bergerac : Mme Bories - 05 53 22 56 89
28 Chartres : Mme Lefebvre - 02 37 26 07 91
29 Milizac : Prieuré St Sauveur - 02 98 07 20 66
31-32-81-82 Toulouse : Mme Joly
49 ch. de la Bergerie 31530 Saint Paul sur Save - 05 61 06 18 14
34 Montpellier : Mme Banastier - 04 67 72 47 43
35 St Malo : Mme Colcomb - 02 99 19 85 15
37 Tours : M. de Gavelle - 02 47 24 83 55
38-73-74-05 Grenoble : Prieuré - 04 76 41 27 19
42 Unieux : Mme Gardet - 04 77 41 83 81
44-85-56 Nantes : Mme Rousseau - 02 51 77 00 75
49 Angers : M. Jaquemet - 02 41 60 20 67
50-14-61 Saint Ursin : M. Denier - 02 33 61 53 95
59-60-62-80 Lille : Mme Brunet - 03 20 06 33 06
63 Clermont-Fd : M. Hammer - 04 73 64 25 19
67-68-57 Strasbourg : Mme Gensbittel - 03 88 47 58 08
69-01 Lyon : Mme Truchon- 04 74 93 70 36
Morgon : Mme Rieu - 04 74 69 96 61
75-77-78-91-92-93-94-95 Paris :
Mme Castellan - 01 46 02 21 36
Mme Millet - 01 47 71 03 21
76 Rouen : Mme Deparrois - 02 35 15 09 37
79-16-86 Niort : Mme Levrault - 05 49 25 01 95
83 Toulon : Mlle Blanc - 06 81 03 11 49

Les foyers adorateurs



**jeudi 5, vendredi 6, samedi 7
Novembre 2009**



Les prêtres martyrs de l'île Madame

Dès le mois de décembre 1793, de toute la France, furent organisés en direction de Bordeaux et de Rochefort des convois de prêtres refusant la Constitution Civile du Clergé, (12 juillet 1790) et dont bon nombre étaient emprisonnés sans jugement depuis des mois. A partir du **26 mars 1794**, 829 prêtres déportés sont progressivement embarqués et entassés sur deux navires négriers qui ne quitteront jamais la rade de l'Île d'Aix ; leur crime : demeurer fidèles à leur serment de prêtres catholiques.

Serrés la nuit dans un étroit entrepont, sans pouvoir bouger, ces malheureux dont certains sont octogénaires et infirmes vivent là un véritable martyr, dans la chaleur et la puanteur la plus effroyable ; aggravé encore par les brutalités et la malice des équipages qui les enfument chaque matin avec des vapeurs de goudron. Durant la journée, debout sur le pont, ils n'ont droit qu'à une nourriture insuffisante, avariée et infecte. Dans de telles conditions une épidémie de typhus se déclare en juin. **226 cadavres** sont sommairement enterrés dans les sables et les vasières de l'Île d'Aix. Un petit hôpital de tentes est installé sur l'Île Madame, face à Port des Barques; là **254 prêtres meurent** et seront enterrés sur place. En février 1795, il ne reste que 275 survivants. On aura cependant manqué l'essentiel tant qu'on n'aura pas parlé de l'esprit surnaturel qui règne parmi les déportés. L'amour de Jésus habite ces prêtres et leur donne de vivre tout cela comme victimes volontaires qui pardonnent et qui sauvent, à l'image et en union avec leur Divin Maître.

En 1994, 64 de ces prêtres ont été béatifiés.

Qu'ils prient pour nous le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers !

Croix du cimetière des prêtres en galets, là où furent découverts 4 squelettes disposés dans la terre en forme de Croix.



Leurs édifiantes résolutions

1) Ne pas se livrer à des inquiétudes inutiles sur leur délivrance mais profiter du temps de leur détention pour méditer sur le passé, et former de saintes résolutions pour l'avenir afin de trouver, captifs, la liberté de leur âme. Regarder comme une faute, les moindres murmures, impatiences, et surtout ce trop d'ardeur à rechercher les nouvelles favorables, propres à introduire dans leur âme la dissipation contraire au recueillement, et à cette soumission rassurante et sans borne à la volonté de Dieu.

2) Si Dieu permet cette liberté après laquelle soupire la nature, éviter de se livrer à une joie immodérée, en apprenant la nouvelle. L'âme tranquille, montrer qu'ils ont supporté sans mot dire la croix imposée, se disposant à l'endurer plus longtemps encore, avec courage.

3) S'il était question de leur rendre leurs effets, ne pas les réclamer avidement, mais déclarer modestement l'exacte vérité et recevoir sans se plaindre, ce qui leur sera donné, étant accoutumés à mépriser les biens de la terre et à se contenter de peu, à l'exemple des apôtres.

4) Ne pas satisfaire les curieux rencontrés sur leur route, ni répondre à leurs vaines questions sur leur état passé, mais leur laisser entrevoir leur patience dans l'épreuve et leur pardon.

5) Se comporter avec la plus grande sobriété envers la nourriture, sans faire de comparaison avec leur ancienne nourriture : rester les ministres de Jésus-Christ, imitateurs de sa pénitence.

6) Arrivés dans leur famille, ne pas montrer trop d'empressement à raconter leurs peines ; n'en faire part qu'à leurs parents et amis, et avec beaucoup de prudence et de modération; n'en jamais parler à tout prix en public.

7) Se condamner au silence le plus absolu sur les défauts de leurs frères et leurs faiblesses dans l'épreuve ainsi qu'envers ceux d'une opinion religieuse différente; éviter toute aigreur ou animosité, mais les plaindre en silence et tenter de les ramener doucement à la vérité.

8) Ne montrer aucun regret de la perte de leurs biens, aucun empressement à les recouvrer, aucun ressentiment contre ceux qui les possèdent ; mais se contenter sans murmure du simple nécessaire accordé par la nation, tant pour les vêtements que pour la nourriture.

9) Ne faire ensemble, dès à présent, qu'un cœur et qu'une âme, avec tous sans exception. Ne se préoccuper que de prier pour le bonheur de leur patrie et de se préparer eux-mêmes à une vie nouvelle, si Dieu permet qu'ils retournent dans leurs foyers, et à y devenir un sujet d'édification et des modèles de vertu pour les peuples, par leur éloignement du monde, leur application à la prière et leur amour pour le recueillement et la piété.

Les prêtres martyrs de l'île Madame

Dès le mois de décembre 1793, de toute la France, furent organisés en direction de Bordeaux et de Rochefort des convois de prêtres refusant la Constitution Civile du Clergé, (12 juillet 1790) et dont bon nombre étaient emprisonnés sans jugement depuis des mois. A partir du **26 mars 1794**, 829 prêtres déportés sont progressivement embarqués et entassés sur deux navires négriers qui ne quitteront jamais la rade de l'Île d'Aix ; leur crime : demeurer fidèles à leur serment de prêtres catholiques.

Serrés la nuit dans un étroit entrepont, sans pouvoir bouger, ces malheureux dont certains sont octogénaires et infirmes vivent là un véritable martyr, dans la chaleur et la puanteur la plus effroyable ; aggravé encore par les brutalités et la malice des équipages qui les enfument chaque matin avec des vapeurs de goudron. Durant la journée, debout sur le pont, ils n'ont droit qu'à une nourriture insuffisante, avariée et infecte. Dans de telles conditions une épidémie de typhus se déclare en juin. **226 cadavres** sont sommairement enterrés dans les sables et les vasières de l'Île d'Aix. Un petit hôpital de tentes est installé sur l'Île Madame, face à Port des Barques; là **254 prêtres meurent** et seront enterrés sur place. En février 1795, il ne reste que 275 survivants. On aura cependant manqué l'essentiel tant qu'on n'aura pas parlé de l'esprit surnaturel qui règne parmi les déportés. L'amour de Jésus habite ces prêtres et leur donne de vivre tout cela comme victimes volontaires qui pardonnent et qui sauvent, à l'image et en union avec leur Divin Maître.

En 1994, 64 de ces prêtres ont été béatifiés.

Qu'ils prient pour nous le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers !

Croix du cimetière des prêtres en galets, là où furent découverts 4 squelettes disposés dans la terre en forme de Croix.



Leurs édifiantes résolutions

1) Ne pas se livrer à des inquiétudes inutiles sur leur délivrance mais profiter du temps de leur détention pour méditer sur le passé, et former de saintes résolutions pour l'avenir afin de trouver, captifs, la liberté de leur âme. Regarder comme une faute, les moindres murmures, impatiences, et surtout ce trop d'ardeur à rechercher les nouvelles favorables, propres à introduire dans leur âme la dissipation contraire au recueillement, et à cette soumission rassurante et sans borne à la volonté de Dieu.

Les prêtres martyrs de l'île Madame

2) Si Dieu permet cette liberté après laquelle soupire la nature, éviter de se livrer à une joie immodérée, en apprenant la nouvelle. L'âme tranquille, montrer qu'ils ont supporté sans mot dire la croix imposée, se disposant à l'endurer plus longtemps encore, avec courage.

3) S'il était question de leur rendre leurs effets, ne pas les réclamer avidement, mais déclarer modestement l'exacte vérité et recevoir sans se plaindre, ce qui leur sera donné, étant accoutumés à mépriser les biens de la terre et à se contenter de peu, à l'exemple des apôtres.

4) Ne pas satisfaire les curieux rencontrés sur leur route, ni répondre à leurs vaines questions sur leur état passé, mais leur laisser entrevoir leur patience dans l'épreuve et leur pardon.

5) Se comporter avec la plus grande sobriété envers la nourriture, sans faire de comparaison avec leur ancienne nourriture : rester les ministres de Jésus-Christ, imitateurs de sa pénitence.

6) Arrivés dans leur famille, ne pas montrer trop d'empressement à raconter leurs peines ; n'en faire part qu'à leurs parents et amis, et avec beaucoup de prudence et de modération ; n'en jamais parler à tout prix en public.

7) Se condamner au silence le plus absolu sur les défauts de leurs frères et leurs faiblesses dans l'épreuve ainsi qu'envers ceux d'une opinion religieuse différente ; éviter toute aigreur ou animosité, mais les plaindre en silence et tenter de les ramener doucement à la vérité.

8) Ne montrer aucun regret de la perte de leurs biens, aucun empressement à les recouvrer, aucun ressentiment contre ceux qui les possèdent ; mais se contenter sans murmure du simple nécessaire accordé par la nation, tant pour les vêtements que pour la nourriture.

9) Ne faire ensemble, dès à présent, qu'un cœur et qu'une âme, avec tous sans exception. Ne se préoccuper que de prier pour le bonheur de leur patrie et de se préparer eux-mêmes à une vie nouvelle, si Dieu permet qu'ils retournent dans leurs foyers, et à y devenir un sujet d'édification et des modèles de vertu pour les peuples, par leur éloignement du monde, leur application à la prière et leur amour pour le recueillement et la piété.

Dès le mois de décembre 1793, de toute la France, furent organisés en direction de Bordeaux et de Rochefort des convois de prêtres refusant la Constitution Civile du Clergé, (12 juillet 1790) et dont bon nombre étaient emprisonnés sans jugement depuis des mois. A partir du **26 mars 1794**, 829 prêtres déportés sont progressivement embarqués et entassés sur deux navires négriers qui ne quitteront jamais la rade de l'Île d'Aix ; leur crime : demeurer fidèles à leur serment de prêtres catholiques.

Serrés la nuit dans un étroit entrepont, sans pouvoir bouger, ces malheureux dont certains sont octogénaires et infirmes vivent là un véritable martyr, dans la chaleur et la puanteur la plus effroyable ; aggravé encore par les brutalités et la malice des équipages qui les enfument chaque matin avec des vapeurs de goudron. Durant la journée, debout sur le pont, ils n'ont droit qu'à une nourriture insuffisante, avariée et infecte. Dans de telles conditions une épidémie de typhus se déclare en juin. **226 cadavres** sont sommairement enterrés dans les sables et les vasières de l'Île d'Aix. Un petit hôpital de tentes est installé sur l'Île Madame, face à Port des Barques ; là **254 prêtres meurent** et seront enterrés sur place. En février 1795, il ne reste que 275 survivants. On aura cependant manqué l'essentiel tant qu'on n'aura pas parlé de l'esprit surnaturel qui règne parmi les déportés. L'amour de Jésus habite ces prêtres et leur donne de vivre tout cela comme victimes volontaires qui pardonnent et qui sauvent, à l'image et en union avec leur Divin Maître.

En 1994, 64 de ces prêtres ont été béatifiés.

Qu'ils prient pour nous le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers !

Croix du cimetière des prêtres en galets, là où furent découverts 4 squelettes disposés dans la terre en forme de Croix.



Leurs édifiantes résolutions

1) Ne pas se livrer à des inquiétudes inutiles sur leur délivrance mais profiter du temps de leur détention pour méditer sur le passé, et former de saintes résolutions pour l'avenir afin de trouver, captifs, la liberté de leur âme. Regarder comme une faute, les moindres murmures, impatiences, et surtout ce trop d'ardeur à rechercher les nouvelles favorables, propres à introduire dans leur âme la dissipation contraire au recueillement, et à cette soumission rassurante et sans borne à la volonté de Dieu.

2) Si Dieu permet cette liberté après laquelle soupire la nature, éviter de se livrer à une joie immodérée, en apprenant la nouvelle. L'âme tranquille, montrer qu'ils ont supporté sans mot dire la croix imposée, se disposant à l'endurer plus longtemps encore, avec courage.

3) S'il était question de leur rendre leurs effets, ne pas les réclamer avidement, mais déclarer modestement l'exacte vérité et recevoir sans se plaindre, ce qui leur sera donné, étant accoutumés à mépriser les biens de la terre et à se contenter de peu, à l'exemple des apôtres.

4) Ne pas satisfaire les curieux rencontrés sur leur route, ni répondre à leurs vaines questions sur leur état passé, mais leur laisser entrevoir leur patience dans l'épreuve et leur pardon.

5) Se comporter avec la plus grande sobriété envers la nourriture, sans faire de comparaison avec leur ancienne nourriture : rester les ministres de Jésus-Christ, imitateurs de sa pénitence.

6) Arrivés dans leur famille, ne pas montrer trop d'empressement à raconter leurs peines ; n'en faire part qu'à leurs parents et amis, et avec beaucoup de prudence et de modération ; n'en jamais parler à tout prix en public.

7) Se condamner au silence le plus absolu sur les défauts de leurs frères et leurs faiblesses dans l'épreuve ainsi qu'envers ceux d'une opinion religieuse différente ; éviter toute aigreur ou animosité, mais les plaindre en silence et tenter de les ramener doucement à la vérité.

8) Ne montrer aucun regret de la perte de leurs biens, aucun empressement à les recouvrer, aucun ressentiment contre ceux qui les possèdent ; mais se contenter sans murmure du simple nécessaire accordé par la nation, tant pour les vêtements que pour la nourriture.

9) Ne faire ensemble, dès à présent, qu'un cœur et qu'une âme, avec tous sans exception. Ne se préoccuper que de prier pour le bonheur de leur patrie et de se préparer eux-mêmes à une vie nouvelle, si Dieu permet qu'ils retournent dans leurs foyers, et à y devenir un sujet d'édification et des modèles de vertu pour les peuples, par leur éloignement du monde, leur application à la prière et leur amour pour le recueillement et la piété.